

COMMUNE de CORRAVILLERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 12 mai 2017

A 20h30, l'ensemble des conseillers se sont réunis en mairie autour de Catherine LALLEMENT, Maire, afin de délibérer sur l'ordre du jour.

Excusé : Ludovic Tisserand

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Après discussion le conseil adopte à l'unanimité les différents travaux suivant : la réfection du plafond de la salle du conseil ainsi que les plots pour une passerelle sont attribués à la société Damien Reynier. La Saonoise des Résineux fournira la passerelle.
- Pour les travaux de voirie, l'entreprise Valdenaire a été retenue.
- Le conseil décide de remplacer 9 fenêtres à la mairie et demande plusieurs devis.
- Le conseil décide d'attribuer une subvention de 150 euros au profit de la coopérative scolaire de l'école de la Longine pour le voyage de fin d'année.
- Le conseil accepte la prise de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondations) par la communauté de commune.
- Le conseil décide d'améliorer l'éclairage public vers la société pro Inject et de confier les travaux au SIED.

Questions diverses :

En prévision de la fin du contrat de Damien Gavaille, le conseil est amené à réfléchir à l'embauche d'un agent territorial.

Le conseil s'est organisé pour les élections législatives du 11 et 18 juin

Quelques informations concernant : l'avenir de la maternité de Remiremont, la remarque de la poste concernant les chiens errants et la soirée du 16 juin à l'ancienne école ont été diffusées aux conseillers.

Vu pour être affiché le mercredi 17 mai 2017 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

A Corravillers, le 29 mai 2017

Le MAIRE

Catherine LALLEMENT

